

2RK
SAS au capital de 1 000 €
248 Rue du Haou
40230 BENESSE-MAREMNE
En cours de constitution

PROCES-VERBAL DE NOMINATION DES PREMIERS DIRIGEANTS

Les soussignées,

La Société LAPARRA HOLDING,

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 163 000 €,
Dont le siège social est situé 248 Rue du Haou à BENESSE-MAREMNE (40230),
Immatriculée au RCS de DAX sous le numéro 984 054 833,
Représentée par Monsieur Clément LAPARRA en qualité de Président,

ET

La Société ROCHER CAPITAL,

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 €,
Dont le siège social est situé 254 Rue Vendome à LYON (69),
Immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 928 896 984,
Représentée par Monsieur Nicolas ROCHER en qualité de Président,

Associées fondatrices de la SAS 2RK,

À cet effet, elles ont convenu ce qui suit :

DECISION UNIQUE

Nomination de la Présidente :

La première Présidente de la Société, nommée aux termes des présentes *sans limitation de durée* est :

La Société LAPARRA HOLDING,

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 163 000 €,
Dont le siège social est situé 248 Rue du Haou à BENESSE-MAREMNE (40230),
Immatriculée au RCS de DAX sous le numéro 984 054 833,
Représentée par Monsieur Clément LAPARRA en qualité de Président,

La Société LAPARRA HOLDING accepte les fonctions de Présidente et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Elle pourra percevoir une rémunération dont les modalités de fixation et de règlement seront déterminées par une décision ultérieure.

Nomination de la Directrice Générale :

La première Directrice Générale de la Société nommée aux termes des présentes *sans limitation de durée*, sans toutefois pouvoir excéder celle de la Présidente, est :

La Société ROCHER CAPITAL,

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 €,
Dont le siège social est situé 254 Rue Vendome à LYON (69),
Immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 928 896 984,
Représentée par Monsieur Nicolas ROCHER en qualité de Président,

La Société ROCHER CAPITAL accepte les fonctions de Directrice Générale et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Elle pourra percevoir une rémunération dont les modalités de fixation et de règlement seront déterminées par une décision ultérieure.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés. Elles exerceront leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par les statuts.

Les soussignées donnent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

Fait à BENESSE-MAREMNE
Le 9 juin 2026

La Société LAPARRA HOLDING

Représentée par Monsieur Clément LAPARRA
« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

Bon pour acceptation des fonctions de Présidente



La Société ROCHER CAPITAL

Représentée par Monsieur Nicolas ROCHER
« Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »

Bon pour acceptation des fonction de Directrice Générale

